



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL
COMMISSION SENIORS



District de l'Hérault de Football
COMMISSION SENIORS

Réunion du 07/10/2026

Présidence : **M. Bernard Guiraudou**

Présents : **MM. Patrick Langelfeld – Bruno Lefevere – Sylvain Sanna**

Excusé : **M. Jacques Gay**

Le procès-verbal de la réunion du 23/09/2026 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

COUPE OCCITANIE SENIORS

Le tirage au sort du second tour District de Coupe Occitanie Seniors du 11/10/2026 qui devait se dérouler le 30/09/2026 à 14h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac pierrresvives à Montpellier a été décalé au 01/10/2026 à 14h (MDSNM fermée en raison de l'alerte rouge).

Etaient présents :

M. David Blattes, Président du District de l'Hérault de Football

MM. Arnaud Baert, Cédric Bayad, Matis Roussel, permanents du District

M^{mes} Véronique Abbal, Lilou Bouchaudy, Edith Cruz, Isabelle Malartic, Alice Matell

Le tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but (cinq par équipe) en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire :

AS CROIX D'ARGENT 1/TEYRAN ASP 1
MARAUSSAN AO 1/ CAZOULS MAR MAU 1
LUNEL-VIEL US 1/ASM34 1
M. CELLENEUVE 1/MONT. ATLAS PAILLADE 2
ST GEORGES RC 1/ENT.U S TERRE D OC 1
ASPTT MONTPELLIER 1/ PUISSALICON MAGALAS 1
PEROLS ES 1/CASTELNAU CR. 1
PALAVAS CE 1/F.O. SUD HERAULT 1
M. ARCEAUX 1/VENDARGUES PI 1
FLORENSAC PINET 1/LATTES AS 1
VAILHAUQUES FC 1/ST ANDRE SANGONIS OL 1
BESSAN AS 1/JACOU CLAPIERS FA 1
LA GRANDE MOTTE AS 1/AS GIGNAC VH 1
SAUVIAN FC 1/MEZE STADE FC 1
S. POINTE COURTE 1/MAURIN FC 1
SUSSARGUES FC 1/CANET AS 1
RC MTP CEVENNES 1/BALARUC STADE 1
ST PARGOIRE FC 1/ST MATHIEU AS 1
MONTARNAUD AS 1/ST MARTIN LONDRES US 1
VILLEVEYRAC US 1/MAUGUIO CARNON US 1
LA PEYRADE OL 1/PAULHAN ES 1
BAILLARGUES ST BRES 1/F.C. PETIT BARD MONT 1
ACADEMIE VEDASIENNE 1/LAVERUNE FC 1
PRADES LE LEZ FC 1/ ST GELY FESC 1
MIREVAL AS 1/CASTRIES AV 1
VIASSOIS F.C.O 1/M. LEMASSON RC 1
ST DREZERY E.J. 1/ST AUNES GS 1
VALERGUES AS 1/FABREGUES AS 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1/PIGNAN AS 1
VIL. MAGUELONE 1/RC GANGES 1

Le tirage au sort du 3^e tour du 25/10/2026 aura lieu le mercredi 14/10/2026 à 14h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac pierrresvives à Montpellier.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister.

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

Le tirage au sort du tour préliminaire (1/64) du 25/10/2026 aura lieu le mercredi 14/10/2026 à 14h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac pierrresvives à Montpellier.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE OCCITANIE SENIORS

ASPTT MONTPELLIER 1/PUISSALICON MAGALAS 1

SAUVIAN FC 1/MEZE STADE FC 1

VIL. MAGUELONE 1/RC GANGES 1

Du 11/10/2026

Sont reportées au mercredi 14/10/2026 à 20h30

(Coupe de France)

ASPTT MONTPELLIER 1/PUISSALICON MAGALAS 1

Du 14/10/2026

Est inversée

(Eclairage non conforme)

MARAUSSAN AO 1/ CAZOULS MAR MAU 1

Du 11/10/2026

Est inversée

(Arrêté municipal)

PRADES LE LEZ FC 1/ ST GELY FESC 1

Du 11/10/2026

Est inversée

(Arrêté municipal jusqu'au 18/10/2026)

D2

⚽ Poule A

M. ATLAS PAILLADE 3/VENDARGUES PI 2

Du 04/10/2026

VENDARGUES PI 2/ M. ATLAS PAILLADE 3

Du 31/01/2027

Ont été inversées

(Terrains annexe Mosson fermés – match du MHR)

⚽ Poule B

CŒUR HERAULT-CAUX 1/THONGUE ET LIBRON FC 1

Du 04/10/2026 (journée 2), reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 11/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



D3

⚽ Poule A

PRADES LE LEZ FC 1/ ST GELY FESC 1

Du 11/10/2026

ST GELY FESC 1/ PRADES LE LEZ FC 1

Du 07/02/2027

Sont inversées

(Arrêté municipal jusqu'au 18/10/2026)

⚽ Poule C

BOUJAN FC 1/ENT. HAUTS CANTONS 1

Du 04/10/2026 (journée 2), reportée par la permanence du District

Est reportée au 10/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

D4

⚽ Poule A

FC 3MTKD 1/ RC GANGES 2

Du 04/10/2026

RC GANGES 2/FC 3MTKD 1

Du 31/01/2027

Ont été inversées

(Terrains annexe Mosson fermés – match du MHR)

⚽ Poule B

MUC FOOTBALL 1/PIGNAN AS 2

Du 03/10/2026 (journée 2), reportée par la permanence du District

Est reportée au 10/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule C

THEZAN ST GENIES 1/ENT. U S TERRE D OC 3

NEFFIES ROUJAN RC 1/SAUVIAN FC 2

FLORENSAC PINET 2/CAZOULS MAR MAU 2

Du 04/10/2026 (journée 2), reportées par la permanence du District

Sont reportées au 11/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

D5

⚽ Poule A

M. ATLAS PAILLADE 4/JACOU CLAPIERS FA 3

Du 04/10/2026

JACOU CLAPIERS FA 3/ M. ATLAS PAILLADE 4

Du 07/02/2027

Ont été inversées

(Terrains annexe Mosson fermés – match du MHR)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



RC GANGES 2/FC 3MTKD 1

Du 04/10/2026 (journée 2)

Est reportée au 10/10/2026

(Arrêté municipal – accord des clubs)

MUDAISSON ES 1/CASTRIES AV 2

Du 04/10/2026 (journée 2), reportée par la permanence du District

Est reportée au 11/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule C

CŒUR HERAULT-CAUX 2/ROC SOCIAL SETE 2

Du 04/10/2026 (journée 2), reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 11/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

ASM34 3/BESSAN AS 2

Du 04/10/2026 (journée 2)

Est reportée au 11/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

VÉTÉRANS

⚽ Poule B

BALARUC STADE 33/ST ANDRE SANGONIS OL 33

Du 09/10/2026

Est reportée au 23/10/2026

(Accord des clubs)

⚽ Poule C

NEZIGNAN EVEQUE ES 32/FLORENSAC PINET 31

CORNEILHAN LIGNAN 33/NEFFIES ROUJAN RC 31

Du 02/10/2026 (journée 2), reportées par la permanence du District

Sont reportées au 23/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

NEFFIES ROUJAN RC 31/THONGUE ET LIBRON FC 33

Du 09/10/2026

THONGUE ET LIBRON FC 33/ NEFFIES ROUJAN RC 31

Du 29/01/2027

Sont inversées

(Accord des clubs)

CORNEILHAN LIGNAN 33/ENT.U S TERRE D OC 34

Du 09/10/2026

ENT.U S TERRE D OC 34/ CORNEILHAN LIGNAN 33

Du 05/02/2027

Sont inversées

(Accord des clubs)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



NEZIGNAN EVEQUE ES 32/CORNEILHAN LIGNAN 33

Du 14/05/2027

Est avancée au 07/05/2027

(Accord footclubs)

⚽ Poule D

SUD HERAULT FO 34/CAZOULS MAR MAU 33

MARAUSSAN AO 33/ENSERUNE FC 33

Du 02/10/2026 (journée 2), reportées par la permanence du District

Sont reportées au 23/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

NOTIFICATION TARDIVE DE JOUR – TERRAIN - HEURE

Conformément aux dispositions de l'Article 7 e) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 20 € pour notification tardive de jour – terrain – heure :

BESSAN AS 33 (503161)

79595580 – Vétérans (C) du 02/10/2026

Amende : 20 €

(Mail du 29/09/2026 pour le changement d'heure)

ENT. HAUTS CANTONS 33 (523435)

79601943 – Vétérans (D) du 02/10/2026

Amende : 20 €

(Mail du 28/09/2026 pour le changement d'heure)

ABSENCE DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SÉCURITÉ

Vu les feuilles de matchs,

Vu les rapports des officiels,

Conformément aux dispositions de l'Article 15 c) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I Dispositions générales, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 30 € pour absence de désignation du Responsable Sécurité lors des rencontres suivantes :

SUSSARGUES FC 2 (547494)

56656859 – D4 (A) du 04/10/2026

Amende : 30 €

LA GRANDE MOTTE AS 2 (581967)

56656861 – D4 (A) du 04/10/2026

Amende : 30 €

JACOU CLAPIERS FA 3 (582757)

56656862 – D4 (A) du 04/10/2026

Amende : 30 €

MONTARNAUD AS 1 (528515)

56656712 – D4 (B) du 04/10/2026

Amende : 30 €



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



ASPIRAN RC 1 (565227)

69715055 – D4 (C) du 04/10/2026

Amende : 30 €

ST AUNES GS 1 (522476)

78800421 – D5 (A) du 04/10/2026

Amende : 30 €

ST DREZERY E.J. 1 (565669)

78800422 – D5 (A) du 04/10/2026

Amende : 30 €

ARSENAL CROIX ARGENT 2 (581022)

78800423 – D5 (A) du 04/10/2026

Amende : 30 €

ST MATHIEU AS 2 (524557)

78800424 – D5 (A) du 04/10/2026

Amende : 30 €

ACADEMIE VEDASIENNE 1 (565297)

56656966 – D5 (B) du 04/10/2026

Amende : 30 €

MONTARNAUD AS 2 (528515)

56656967 – D5 (B) du 04/10/2026

Amende : 30 €

GRABELS US 1 (521456)

56656969 – D5 (B) du 04/10/2026

Amende : 30 €

SC LODEVE 2 (582251)

78793156 – D5 (C) du 04/10/2026

Amende : 30 €

FEUILLES DE MATCH NON CONFORMES

Vu les feuilles de matchs,

Conformément aux dispositions de l'Article 10 a) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 30 € pour feuille de match non conforme lors des rencontres suivantes :

SC LODEVE 1 (582251)

78793156 – D5 (C) du 04/10/2026

Amende : 30 € (banc)

SALAGOU OLYMPIQUE 1 (865169)

78793156 – D5 (C) du 04/10/2026

Amende : 30 € (banc)

JACOU CLAPIERS FA 35 (582757)

79594667 – Vétérans (A) du 25/09/2026

Amende : 30 € (banc)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



RS GIGEANNAIS 32 (564863)

79594667 – Vétérans (A) du 25/09/2026

Amende : 30 € (banc)

FEUILLES DE MATCHS INFORMATISÉES – TABLETTE NON UTILISÉE

Vu les feuilles de matchs version « papier »,

Vus les rapports des officiels,

Après vérification de l'analyse FMI via FOOT2000 et des paramétrages dans FOOTCLUBS,

La Commission applique aux clubs ci-après une amende pour défaut d'utilisation de la tablette :

AGDE RCO 33 (548146)

79595570 – Vétérans (C) du 25/09/2026

Amende : 1^{ère} infraction : 1 €

(Aucune opération FMI)

SC LODEVE 32 (582251)

79587461 – Vétérans (B) du 25/09/2026

Amende : 1^{ère} infraction : 1 €

(Aucune opération FMI)

SC SETE 31 (564600)

79587462 – Vétérans (B) du 02/10/2026

Amende : 1^{ère} infraction : 1 €

(Défaut de tablette)

Conformément aux dispositions de l'Article 10 f) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 14/10/2026

Le Président de séance,

Bernard Guiraudou

Le Secrétaire de séance,

Bruno Lefevre